

28/10 | 07:00 | Dominique Malecot **Mobiletag donne une nouvelle jeunesse aux codes-barres**

La PME parisienne a développé un logiciel de lecture des codes-barres avec un simple téléphone portable. La RATP l'a adopté pour lancer de nouveaux services.

Réservés jusque-là à l'industrie et à la grande distribution, les codes-barres descendent dans la rue. Le mérite en revient pour partie à Mobiletag. Depuis 2006, l'entreprise parisienne de 69 salariés développe des logiciels capables de lire ces codes avec un simple téléphone portable et de mettre son propriétaire en relation avec l'entreprise que cela intéresse. « *Nous permettons au téléphone d'interagir avec différents supports, print ou digitaux, porteurs d'un code-barres*, explique Christian-François Viala, directeur marketing et communication de Mobiletag. *A la demande de l'utilisateur, un annonceur peut interagir avec ses clients ou ses prospects, ce n'est donc pas une technologie intrusive.* » L'idée n'est pas neuve, mais le fait de pouvoir se passer d'un lecteur spécial et que les trois principaux opérateurs français de téléphonie mobile aient accepté d'installer, sous le nom commercial Flashcode, l'application sur leurs « smartphones » lui a réellement permis de décoller. La technologie développée par Mobiletag intervient à plusieurs niveaux dans cette chaîne de communication. L'entreprise a défini son propre code dans le cadre de la norme des codesbarres, conçu les logiciels de lecture et de communication ainsi que les plates-formes permettant aux entreprises intéressées de diffuser l'information auprès des propriétaires de téléphones.

La RATP conquise

Cette technologie a permis à Mobiletag de remporter un appel d'offres de la RATP pour équiper ses Abribus. Le voyageur lit le Flashcode correspondant à sa ligne apposé sur l'arrêt de bus et est renseigné en temps réel sur son horaire et les éventuelles perturbations de la circulation. « *Nos relations avec la RATP ont toujours été très franches*, affirme Christian-François Viala. *Après une période de test, ils ont procédé à un appel d'offres, nous avons été retenus et nous avons un cahier des charges extrêmement clair. Cela nous a permis de continuer*

à évoluer, et ce contrat a été un élément clef pour gagner d'autres appels d'offres. » Mobiletag a franchi une nouvelle étape l'an dernier en signant « *un gros contrat* » avec le géant américain des télécommunications ATT, qui utilisera sa technique et le fera bénéficier de sa force

de vente. L'entreprise veut maintenant aller plus loin grâce à sa capacité à exploiter sur le même appareil aussi bien les codes-barres de première génération que les derniers marqueurs radiofréquences de technologie NFC.

DOMINIQUE MALECOT, Les Echos